



Lévis, 9 mars 2010

Madame Line Beauchamp
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : La reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national du Québec ! Une proclamation qui s'impose

Madame la Ministre,

Permettez-nous en tant qu'organisme ayant comme mission entre autres, d'intervenir sur tout dossier se prêtant à la diffusion de valeurs patrimoniales et environnementales, de choix de société et de principes de développement durable, d'apporter son appui et sa collaboration à l'organisme Les Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL) dans leur action visant à la reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national du Québec.

Le Saint-Laurent est, pour le Québec, sa plus grande RICHESSE, naturelle, historique, culturelle, et la RESSOURCE la plus importante pour garantir son développement, économique et humain. De plus, les Québécois sont attachés au Saint-Laurent, ils en sont fiers, il fait partie d'eux-mêmes depuis toujours et pour toujours. Enfin, parce qu'il est unique et fragile, le Saint-Laurent a besoin d'un STATUT.

C'est pourquoi nous sommes d'avis que le statut de PATRIMOINE NATIONAL pourra mieux consacrer le Saint-Laurent comme la richesse et la ressource exceptionnelle qui nous a été léguée et grâce à laquelle nous pouvons faire progresser la vie et le développement partout au Québec. Soulignons que le gouvernement du Québec s'est déjà engagé à reconnaître le Saint-Laurent comme patrimoine national dans le cadre de la Politique nationale de l'eau déposée en 2002.

Nous sommes conscients, madame la ministre, qu'il s'agit d'une proposition audacieuse, novatrice et comportant de nombreuses difficultés et contraintes dans sa mise en application. Nous avons confiance pour cela dans les nombreuses possibilités qui pourront être offertes au Québec et à toutes les Québécoises et Québécois de se

donner un temps de réflexion sur la place qu'occupe le Saint-Laurent dans notre vie, sur les défis et les enjeux auxquels nous sommes confrontés pour en assurer la protection et la mise en valeur et sur l'apport majeur qu'y apporterait sa reconnaissance comme patrimoine national.

Le Saint-Laurent a besoin de nous, nous avons besoin du Saint-Laurent. Assurons son avenir et le nôtre en le proclamant **PATRIMOINE NATIONAL** !

Veuillez agréer, Madame la Ministre, nos plus sincères salutations,

Estelle Portelance
Présidente
GIRAM